



Présentation prébudgétaire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Le 6 août 2014

Le Conseil canadien du canola est reconnaissant de l'occasion qui lui est donnée de contribuer au processus de consultation prébudgétaire du Comité permanent des finances de la Chambre des communes en prévision du budget de 2015. À titre de représentant des développeurs de semences ainsi que des 43 000 producteurs, transformateurs et exportateurs de canola du Canada, le Conseil canadien du canola reconnaît le rôle important du gouvernement du Canada. L'investissement dans l'innovation, l'ouverture et l'entretien proactifs des marchés internationaux et le soutien de la promotion des produits agricoles canadiens à l'étranger sont des mesures essentielles pour permettre à l'industrie du canola de continuer de contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois au Canada. Le secteur du canola est coordonné, orienté et axé sur l'industrie, et ses intervenants estiment que le meilleur moyen de parvenir à une croissance économique soutenue au Canada consiste à favoriser la prospérité de l'industrie par l'innovation et la demande du marché.

La production de semences, d'huile et de tourteau de canola ainsi que les exportations internationales continuent de croître à l'échelle nationale. La contribution de cette industrie à la croissance économique augmente proportionnellement à la croissance de ses exportations. Une recherche menée en 2007 a révélé que, chaque année, l'industrie du canola crée 216 000 emplois et injecte près de 14 milliards de dollars dans l'économie canadienne, tandis qu'une recherche plus récente menée en 2013 révèle que la contribution annuelle de cette industrie serait maintenant de 19,3 milliards de dollars et de 249 000 emplois. Cela signifie que les répercussions économiques de cette industrie sont directement liées à la quantité de canola produit.

Notre plan stratégique – favoriser la croissance économique

Les développeurs de semences, les producteurs, les transformateurs et les exportateurs de canola se sont regroupés afin de se fixer des objectifs pour les dix prochaines années et de déterminer comment ils atteindront leurs objectifs. L'un des objectifs de l'industrie du canola consiste à accroître la demande et la production durable de canola pour atteindre 26 millions de tonnes d'ici 2025. Comme l'objectif de produire 15 millions de tonnes de canola d'ici 2015, lequel fait partie de notre dernier plan stratégique, a déjà été atteint, notre nouvel objectif consiste à accroître la production de plus de 70 %, ce qui permettra de favoriser la croissance économique et de créer davantage d'emplois. Voici les trois priorités qui nous permettront d'y parvenir :

- accroître la production de façon durable et rentable grâce à un rendement moyen amélioré de 52 boisseaux à l'acre;

- définir et promouvoir les caractéristiques de qualité du canola pour stimuler la demande mondiale;
- créer un accès stable et ouvert aux marchés internationaux en éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires.

Bien que l'industrie déploie des efforts considérables pour atteindre ses objectifs, le gouvernement du Canada a également des rôles clés à jouer. Par exemple, les partenariats entre l'industrie et le gouvernement établis en vertu des programmes du cadre stratégique Cultivons l'avenir 2, p. ex. la grappe de recherche sur le canola et le Programme Agri-marketing, sont essentiels pour permettre au Conseil canadien du canola de mener à bien certains de ses travaux de recherche, de développement de marchés et d'accès aux marchés.

Thèmes des consultations prébudgétaires

Le Comité permanent des finances a choisi six thèmes pour ses consultations. Trois de ces six thèmes sont particulièrement pertinents pour le secteur du canola :

- accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation;
- assurer la sécurité et la prospérité des collectivités, notamment en soutenant les infrastructures;
- optimiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens.

La compétitivité par l'innovation

Le canola est un produit de l'innovation canadienne créé dans les années 1970 par les scientifiques canadiens Baldur Stefansson et Keith Downey. Notre industrie repose toujours sur l'innovation, laquelle assure une production durable et rentable, offre une valeur ajoutée aux consommateurs et fournit des solutions d'accès aux marchés qui optimisent la valeur de nos exportations. Des efforts d'innovation et de transfert des connaissances considérables devront être déployés pour que l'industrie du canola atteigne son objectif de production annuelle de 52 boisseaux à l'acre au cours de la prochaine décennie. La grappe de recherche sur le canola satisfait une partie de ces besoins, mais l'innovation nécessaire dépasse sa capacité d'innovation.

Dans deux rapports publiés récemment, on signale qu'il est nécessaire de réorienter le programme de recherche en agriculture : le rapport du Comité des innovateurs en agriculture sur le sous-investissement dans la recherche et le développement en agriculture et le rapport du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts sur l'innovation et la compétitivité. Dans ces deux rapports, on recommande de nombreuses approches qui permettraient au gouvernement du Canada de soutenir l'innovation et la compétitivité dans le domaine de l'agriculture. Ces deux rapports indiquent clairement que des mesures incitatives et des investissements directs, ainsi que des investissements indirects dans les ressources humaines, l'expertise politique et la capacité de communication sont nécessaires. Par exemple, l'innovation est favorisée par un environnement politique fondé sur des données scientifiques qui comporte des cadres réglementaires efficaces et efficients soutenus par des communications qui renforcent la

confiance du public. Afin que le canola demeure une culture concurrentielle pour l'industrie canadienne, nous recommandons au gouvernement fédéral de s'engager à réorienter le programme d'innovation agricole dans son budget.

Recommandation 1 : soutenir un plan d'action pour l'innovation en agriculture

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie doivent donner suite aux recommandations formulées dans les rapports du Comité des innovateurs en agriculture et du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts en établissant un plan d'action pour l'innovation en agriculture. Nombre des recommandations de ces rapports sont particulièrement pertinentes pour l'industrie du canola, notamment l'établissement d'un plan visant à maintenir l'efficacité des processus d'approbation rigoureux des aliments, des pesticides et des nouvelles techniques de production au Canada ainsi que la communication de l'information à cet égard. Le Conseil canadien du canola souhaite contribuer à l'élaboration de ce plan d'action.

La prospérité par l'infrastructure

L'industrie du canola et les collectivités qui ont été édifiées grâce à cette industrie ont besoin d'une infrastructure pour prospérer et fournir des semences, de l'huile et du tourteau de canola aux consommateurs. L'infrastructure comprend non seulement les routes, les chemins de fer, les ponts et les égouts, mais également les ressources humaines et matérielles du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, de la Commission canadienne des grains, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ainsi que d'autres ministères et organismes fédéraux. L'infrastructure pour la recherche dans le secteur public, les projets de recherche conjoints des secteurs privé et public, le transport et la mobilisation sur des questions relatives à l'accès aux marchés à l'échelle internationale sont nécessaires pour que l'industrie du canola atteigne son objectif de produire, transporter et négocier 26 millions de tonnes de canola d'ici 2025.

Il est de plus en plus difficile d'assurer un accès stable et ouvert aux marchés internationaux en raison des barrières non tarifaires, notamment les mesures sanitaires et phytosanitaires et les questions relatives à la biotechnologie. Un engagement pangouvernemental est souvent nécessaire pour régler différents problèmes. Le Secrétariat de l'accès aux marchés du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et l'ACIA sont des partenaires importants qui contribuent à la résolution des problèmes. Par exemple, l'ACIA est l'organisation nationale officielle de la protection des végétaux en vertu de la Convention internationale pour la protection des végétaux et elle joue un rôle crucial lors de la négociation avec des pays importateurs où il existe des barrières réglementaires relatives à la protection des végétaux. Il est crucial que l'ACIA réalise pleinement son mandat et qu'elle dispose des ressources adéquates pour y parvenir. Quel que soit le moyen de transport utilisé, les groupements de producteurs spécialisés, l'industrie du transport et le gouvernement devront collaborer pour élaborer un plan qui répondra aux besoins des consommateurs et favorisera l'efficacité et la prospérité de l'industrie compte tenu du fait

que le transport de canola connaîtra une hausse de 70 % d'ici 2025.

Recommandation 2 : renouveler l'infrastructure stratégique et la capacité de recherche

Pour mettre en œuvre le plan d'action découlant de la recommandation 1 et répondre aux besoins relatifs à l'accès aux marchés, le budget de 2015 devrait comporter des investissements dans les ressources humaines et l'infrastructure matérielle du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, de la Commission canadienne des grains, de l'ACIA et du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement. Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a réduit considérablement ses dépenses en plus de réaffecter ses ressources pour éliminer le déficit et améliorer l'efficacité et l'efficacités des activités gouvernementales. Le but de ces changements consistait à concentrer les efforts du gouvernement pour favoriser et maintenir la prospérité à long terme et compléter les investissements privés. L'occasion se présente aujourd'hui de renouveler l'infrastructure stratégique et la capacité de recherche dans les secteurs appropriés qui soutiennent l'innovation et favorisent la prospérité des collectivités canadiennes qui dépendent du canola. L'investissement public est essentiel lorsque l'investissement privé est difficile, notamment dans la recherche fondamentale et dans divers projets d'agronomie à long terme présentant un risque élevé. Il pourrait s'agir, par exemple, d'investir dans des bâtiments, des laboratoires ou de l'équipement. Par ailleurs, les ressources humaines et la formation requises dans des secteurs clés où le soutien du gouvernement fédéral est essentiel pour assurer la prospérité, notamment dans l'accès aux marchés et dans la recherche fondamentale à long terme, constituent l'investissement le plus important.

Optimisation des possibilités d'emplois

La production de canola a plus que doublé depuis 2006 parce qu'il s'agit d'une culture rentable pour les producteurs. Cette hausse de la production a entraîné une augmentation du revenu des agriculteurs par acre de terre, lequel stimule l'achat de machinerie et de dotations agricoles. La hausse de la production s'est également traduite par une augmentation de la capacité de traitement et d'exportation. Chaque dollar supplémentaire gagné par les producteurs donne lieu à la création de nouveaux emplois dans la chaîne de valeur dont les Canadiens pourront bénéficier. Compte tenu du fait que plus de 90 % du canola est exporté sous forme de semences, d'huile ou de tourteau, un accès stable et ouvert aux marchés d'exportation est essentiel pour permettre au Canada de bénéficier pleinement de la production de canola. La participation du gouvernement du Canada aux négociations commerciales et à la résolution des problèmes relatifs à l'accès aux marchés est donc essentielle à la capacité de création d'emplois de l'industrie du canola. Seul le gouvernement peut négocier des accords de libre-échange offrant un meilleur accès aux marchés. Le gouvernement du Canada doit fournir un soutien continu pour résoudre les problèmes d'accès au marché du travail et conclure des accords de libre-échange dans le but d'optimiser la rentabilité de l'industrie canadienne du canola et les possibilités d'emplois qu'elle offre.

Recommandation 3 : soutenir les négociations commerciales et l'accès aux marchés

Le budget de 2015 devrait favoriser la négociation d'ententes commerciales et la résolution des problèmes d'accès aux marchés connexes. Cela signifie que des ententes conclues avec l'Europe et la Corée seront mises en œuvre et que des ententes ambitieuses seront conclues avec le Japon et le Partenariat transpacifique. Il serait également judicieux de conclure des ententes avec des pays qui constituent des marchés d'exportation intéressants pour le Canada. Compte tenu de l'importance de la Chine comme marché d'exportation pour le canola, lequel représente plus du tiers du total des exportations, le budget de 2015 devrait également prévoir l'établissement d'un partenariat économique amélioré avec la Chine pour donner suite à la recommandation de l'étude complémentaire réalisée en 2012. Renforcer les relations économiques et commerciales entre le Canada et la Chine permettrait d'améliorer l'accès aux marchés pour les produits du canola, ce qui se traduirait par des bénéfices plus élevés pour l'industrie et davantage d'emplois pour les Canadiens.

Conclusion

L'industrie du canola a joué un rôle clé dans la croissance économique, la prospérité et la création d'emplois. Forts de nos succès, nous avons établi de nouveaux buts et de nouvelles priorités pour poursuivre notre croissance au cours de la prochaine décennie, ce qui se traduira par une production accrue, un accroissement des bénéfices liés aux marchés internationaux et l'établissement de relations commerciales stables et ouvertes. Le budget de 2015 constitue une occasion unique pour le gouvernement du Canada d'investir dans l'innovation et l'infrastructure afin de favoriser la prospérité et de continuer de soutenir les négociations commerciales et l'accès aux marchés.

Le Conseil canadien du canola est reconnaissant de l'occasion qui lui est donnée de soumettre au Comité permanent des finances et au ministre des Finances les recommandations suivantes pour le budget de 2015 :

- Soutenir un plan d'action pour l'innovation en agriculture
- Renouveler l'infrastructure stratégique et la capacité de recherche
- Soutenir les négociations commerciales et l'accès aux marchés

Nous espérons avoir l'occasion d'expliquer nos recommandations plus en détail lors des audiences du Comité permanent des finances qui se tiendront cet automne.